

Février 2025

- 1 samedi saint Ignace, évêque et martyr. Premier samedi du mois. Heure sainte à 10 h 00. Messe basse à 11 h 00.
- 2 Dimanche PURIFICATION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE ET PRÉSENTATION DE L'ENFANT-JÉSUS AU TEMPLE (quatrième dimanche après l'Épiphanie). Messe basse à 8 h 15. À 10 h 00, bénédiction et distribution des cierges, procession suivie de la Messe chantée. Vêpres à 17 h 15 et salut du T. S. Sacrement à 18 h 00.
- 3 lundi mémoire de saint Blaise, évêque et martyr. Messe basse à 7 h 30. En suivant, bénédiction de saint Blaise.
- 4 mardi saint André Corsini, évêque et confesseur. Messe basse à 7 h 30.
- 5 mercredi sainte Agathe, vierge et martyre. Messe basse à 7 h 30.
- 6 jeudi saint Tite, évêque et confesseur ; mémoire de sainte Dorothee, vierge et martyre. Messe basse à 7 h 30. Adoration du T. S. Sacrement de 21 h 00 à minuit.
- 7 vendredi saint Romuald, Abbé. Premier vendredi du mois. Messe basse à 7 h 30.
- 8 samedi saint Jean de Matha, confesseur. Messe basse à 8 h 00.
- 9 Dimanche CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres et chapelet à 18 h 00.
- 10 lundi sainte Scholastique, vierge. Messe basse à 7 h 30.
- 11 mardi Apparition de la bienheureuse Vierge Marie à Lourdes. Messe basse à 7 h 30.
- 12 mercredi les Sept saints Fondateurs de l'Ordre des Servites de la bienheureuse Vierge Marie. Messe basse à 7 h 30.
- 13 jeudi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 14 vendredi mémoire de saint Valentin, prêtre et martyr. Messe basse à 7 h 30.

- 15 samedi de la sainte Vierge Marie ; mémoire des saints Faustin et Jovite, martyrs. Messe basse à 8 h 00.
- 16 Dimanche DIMANCHE DE LA SEPTUAGÉSIME. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres à 17 h 15 et salut du T. S. Sacrement à 18 h 00.
- 17 lundi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 18 mardi mémoire de saint Siméon, évêque et martyr. Messe basse à 7 h 30.
- 19 mercredi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 20 jeudi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 21 vendredi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 22 samedi Chaire de saint Pierre Apôtre ; mémoire de saint Paul, Apôtre. Messe à 8 h 00.
- 23 Dimanche DIMANCHE DE LA SEXAGÉSIME. Messe basse à 8 h 15. Messe chantée à 10 h 00. Vêpres et chapelet à 18 h 00.
- 24 lundi saint Matthias, Apôtre.
- 25 mardi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 26 mercredi de la férie. Messe basse à 7 h 30.
- 27 jeudi saint Gabriel de la Vierge des Douleurs, confesseur. Messe basse à 7 h 30.
- 28 vendredi de la férie. Messe basse à 7 h 30.

Marie considérait les raisons qui avaient porté le Seigneur à obliger les mères à la purification, elle voyait clairement que cette loi n'avait point été faite pour elle. Quel rapport pouvait avoir avec les épouses des hommes, celle qui était le très pur sanctuaire de l'Esprit-Saint, Vierge dans la conception de son Fils, Vierge dans son ineffable enfantement ; toujours chaste, mais plus chaste encore après avoir porté dans son sein et mis au monde le Dieu de toute sainteté ? (...) Cependant, l'Esprit qui résidait en Marie lui révèle qu'elle doit accomplir cette double loi. Malgré son auguste qualité de Mère de Dieu, il faut qu'elle se mêle à la foule des mères des hommes, qui se rendent de toutes parts au Temple, pour y recouvrer, par un sacrifice, la pureté qu'elles ont perdue. (Dom Guéranger)